

patrimoine protégé au titre du L. 111-22
 1- chapelle
 2- église

zone constructible

zone non constructible

limite de zone

PPRI

risque minier : aléa effondrement moyen

risque minier : aléa effondrement faible

risque minier : aléa tassement faible

zone non aedificandi de 10 mètres depuis les berges des cours d'eaux

zone de risque glissement de terrain aléas moyen à fort

zone de risque glissement de terrain aléas faible

Edité le 19 février 2019

DÉPARTEMENT DU GARD

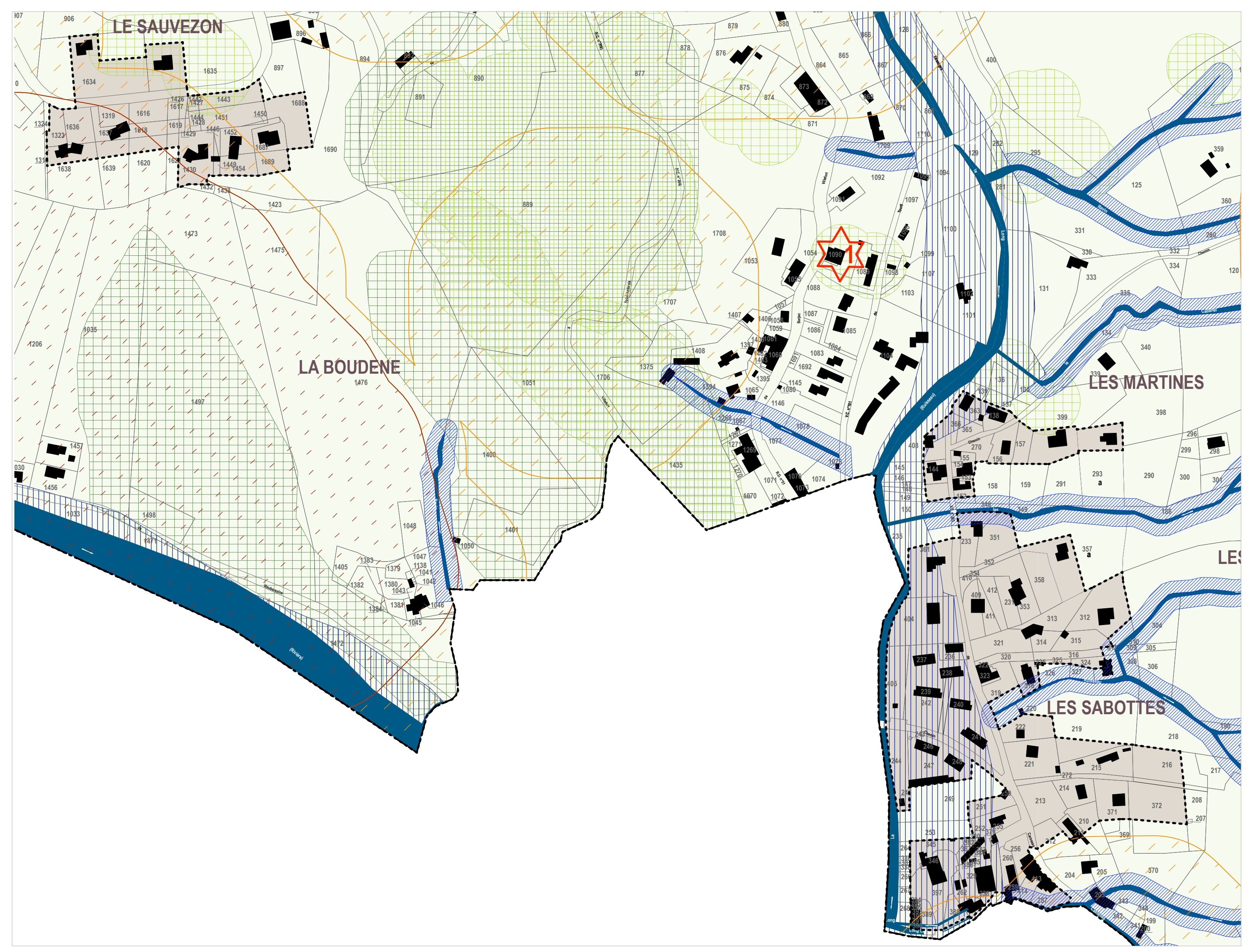
Carte Communale commune de BORDEZAC

2b - PLAN DE ZONAGE ZONES CONSTRUCTIBLES

échelle : 1 / 2 500

Document pour arrêt

MARIE DE BORDEZAC - marie.bordezac@wanadoo.fr



ZONE CONSTRUCTIBLE U EN Ha	16,29 ha
ZONE CONSTRUCTIBLE U LIBRE DE CONSTRUCTIONS EN Ha	environ 2,34 ha
DENSITÉ MAXIMALE OBSERVÉE SUR LA COMMUNE ET DANS LE TISSU URBAIN MODERNE (EN LOGEMENT / Ha)	8 log/ha
DENSITÉ MOYENNE PRECONISÉE SUR LA COMMUNE (EN LOGEMENT / Ha) - PRINCIPE D'ÉCONOMIE DU FONCIER	13 log/ha *
POPULATION COMMUNALE EN 2014 SELON INSEE	392
CAPACITES POTENTIELLES PAR DENSIFICATION DANS L'ENVELOPPE URBAINE (EN LOGEMENTS)	6
TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES EN 2013	2,1

CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 30 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
63 HABITANTS SUPPLÉMENTAIRES	
SOIT UNE POPULATION TOTALE D'ENVIRON 455** HABITANTS A L'HORIZON 2030	
SOIT ENVIRON 3 NOUVEAUX LOGEMENTS PAR AN EN MOYENNE	

* Source SCOT : densité pour commune de 640 à 1800 habitants = 17 log/ha ; commune de 0 à 640 habitants = 13 log/ha
 ** Objectif SCOT de 430 habitants soit un taux de croissance annuel de 1,4%

Application d'un taux de rétention de 20%

ÉLABORATION				
PROCÉDURE	PRESCRIPTION	ARRÊT	PUBLICATION	APPROBATION